

ENSEMBLE AVEC LES FAMILLES

**Prochaines formations
des aidants familiaux
(Formation gratuite de 14h)
Dates et adresses
en dernière page**

Stratégie Maladies Neuro-dégénératives 2025-2030 : enfin !

Nous l'attendions depuis six ans, et, enfin une stratégie nationale Maladies neuro dégénératives 2025-2030 a été décidée.

Après un constat, auquel France Alzheimer et France Parkinson ont contribué, cette stratégie, portée par les ministères de la Santé, de l'Autonomie, du Handicap et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, repose sur une large concertation avec les associations de patients, les aidants, les professionnels de santé et les chercheurs.

Elle s'articule autour de 6 axes et 37 mesures, couvrant l'ensemble du parcours de vie et de soin (*):

- **Informier et changer le regard :** favoriser une meilleure compréhension et une adaptation de la société face aux troubles cognitifs.

- **Prévenir et repérer plus tôt :** développer la prévention et le diagnostic précoce pour améliorer l'orientation et la prise en charge.

- **Améliorer la prise en charge et soutenir les aidants :** répondre aux be-

soins des malades et **accompagner** les proches qui assument un rôle essentiel.

- **Renforcer l'accompagnement à domicile :** permettre aux personnes concernées de vivre chez elles le plus longtemps possible, selon leurs besoins.

- **Répondre aux besoins complexes en établissements :** garantir une prise en charge spécialisée et adaptée dans les structures médico-sociales et hospitalières.

- **Stimuler la recherche et l'innovation :** positionner la France comme un acteur de référence mondiale dans la recherche sur les Maladies Neuro Dégénératives.

L'association France Alzheimer prendra sa place dans cette stratégie en veillant au budget alloué et à l'avancée des différentes mesures.

Denise Lauprêtre

* : source <https://sante.gouv.fr/>

*P. 2 Les aidants nous communiquent
P. 3 Le baluchonnage
P.4 La sophrologie pour les aidant(es)
P.5 Le groupe de parole
P. 6 Recherche
P. 7 Dans les villes du 93
P. 8 Programme des formations et nos permanences*

Premier colloque Alzheimer à l'Assemblée Nationale

Mardi 23 septembre 2025, Yaël Braun-Pivet a ouvert le colloque consacré à la maladie d'Alzheimer, en partenariat avec France Alzheimer, à l'occasion de la Journée mondiale de la maladie d'Alzheimer. Cet événement organisé par le Groupe d'études Alzheimer et maladies neurodégénératives, a porté notamment sur deux enjeux majeurs : le soutien aux aidants et la prévention de la maladie. Il a permis de partager le 40^e anniversaire de France Alzheimer, quatre décennies de solidarité, d'écoute et d'actions, et de remercier les bénévoles pour leur engagement au service des malades et des aidants.

De l'usage du mot Placer

Chez France Alzheimer, nous n'aimons pas utiliser ce verbe pour désigner la prise en charge de nos malades en établissement.

Ce terme peut être assimilé à une idée de punition ou de débarras, alors que la prise en charge d'un malade en établissement par des professionnels, avec la volonté de répondre aux besoins de la personne, n'a rien à voir avec un « placement ».

Nous préférons de beaucoup dire et penser que nos malades sont accueillis par des personnes en qui nous avons confiance.

Il y a déjà assez d'enfants abandonnés pour qui ce même mot est abusivement utilisé.

Les aidant(e)s nous signalent



Livre en gros caractères pour stimuler la mémoire ou partager avec la personne malade

Jeu à partager en famille

Devinettes quizz et Défis Distribué par Cultura



Une Parole d'humanité

Une dame aidante de 92 ans, parlant de son époux malade:

- l'autre fois je me suis dit « la vie est courte, ce n'est pas grave s'il répète toujours pareil ! »

Le baluchonnage ou suppléance à domicile : expérimentation à la plateforme de répit Emile Gérard

Pour faire suite au nouveau décret permettant le baluchonnage au domicile, cette expérimentation est financée par le département de Seine-Saint-Denis et il n'y a aucun reste à charge pour les familles. Elle permet :

Le forfait longue durée : un relayage au domicile par un professionnel formé pour une durée de 36h à 6 jours qui s'installe à domicile auprès de la personne aidée.

Pour les 13 communes concernées :

Pour toute information ou réservation contactez la plateforme de répit :

06 42 09 86 40 ou psy-co@ehpadegerard.com



Des nouvelles des accueils de jour

Réouverture

- de l'accueil de jour de l'ehpad Leopold Bellan à Romainville
- de l'accueil de jour de l'ehpad Chanteraine à Coubron (en janvier 2026)

Les premières choses à mettre en place à l'annonce du diagnostic

En santé :

- Trouver le nom du médecin du malade
- Vérifier la Déclaration en ALD par le généraliste
- Faire le dossier APA (pour financer aides et accueil de jour) et MDPH pour la carte CMI
- Connaître ses traitements et surveiller sa capacité à les prendre seul(e)

En sécurité :

- Veiller à pouvoir joindre la personne
- Pouvoir rentrer chez elle (impossible si la clé est dans la serrure) et s'assurer qu'elle ne puisse rester enfermée dans une pièce
- L'équiper de dispositifs pour appel d'urgence
- Veiller à sauvegarder ou dupliquer ses papiers et veiller à protéger ses biens
- Photocopier les papiers en recto-verso (des numéros importants sont souvent au verso)

Atelier de sophrologie gratuit pour les aidant(e)s



1 – L'isolement social

6 – Les problèmes de santé

2 – La solitude

7 – Les douleurs physiques

3 – Les troubles du sommeil

8 – L'épuisement

4 – La fatigue morale

9 – Le manque de limites

5 – L'anxiété, l'angoisse

10 – L'agressivité

Il est important de suivre les séances sur la durée pour pouvoir bénéficier des outils qui pourront être utiles en continu au quotidien.

Médiathèque de Villemomble

Mardi de 14h30 à 16h30

Salle Chatrian 2 - 1er étage

4 et 18 novembre

118 Grande Rue – Villemomble

2, 16 et 30 décembre

**Inscription : 01-41-53-00-05 ou
francealzheimer93@gmail.com**

Atelier de sophrologie gratuit pour les aidants-aidés

Les séances ont lieu de 15h à 16h

À l'Ehpad Les Tulipiers à Rosny-sous-Bois : jeudi 13 novembre et 11 décembre

À l'Ehpad Bonisiaca à Bondy : lundi 17 novembre et 15 décembre.

Inscription : 01-41-53-00-05 ou francealzheimer93@gmail.com

Groupe de parole en visio

- **Par qui** : Ce groupe est animé par un duo psychologue et bénévole de l'association (Laura et Marina).

La présence du professionnel et du bénévole est incontournable : elle garantit la dynamique du groupe, le respect de la parole de chacun et une écoute compréhensive.

- **Pour qui** : Il s'adresse à toute personne accompagnant, ou ayant accompagné, une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer ou d'une pathologie apparentée. La société utilise l'aidant, mais, ne le reconnaît pas, car il est normal de s'occuper de ses parents, ou de son conjoint lorsqu'il est malade. Les aidants ont pourtant des limites et il est important de s'arrêter sur les difficultés qu'ils rencontrent, ainsi que sur les bouleversements que la maladie provoque dans l'organisation familiale. L'aidant familial incarne un acteur de santé incontournable dans le maintien à domicile de son proche malade. Même si la relation d'aide peut apporter de la gratification aux familles, la prise en charge au long cours entraîne des répercussions délétères sur la santé des aidants.

L'aide et le soutien sont importants pour ne pas être seul(e), ne pas s'épuiser et mieux comprendre.

- **Pourquoi** : Le groupe de parole offre un espace de soutien et d'écoute, à l'intérieur duquel, les aidants familiaux vont se rencontrer et échanger sur les problématiques vécues au cours de l'accompagnement d'un proche atteint de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée. Au sein de ce groupe, chacun est amené, librement à s'exprimer, à partager son vécu, ses expériences, ses émotions et ses réflexions, en présence de personnes qui vivent la même situation.

Toutes les familles peuvent y participer gratuitement.

- **Inscription au groupe** : Les personnes qui souhaitent s'inscrire au groupe de parole peuvent Envoyer un mail directement auprès du psychologue, Laura Bellier (**10 places**) :

bellier.laura@gmail.com

Une prise de contact sera effectuée entre le psychologue et la personne qui souhaite s'inscrire avant la participation au groupe.

- S'il n'y a plus de place, proposition d'inscription sur une liste d'attente.
- Des participants pourront s'y intégrer même au cours de l'année.
- **Déroulement/lieu** = Le groupe de parole aura lieu une fois par mois, chaque 2^e samedi du mois et durera environ 2 heures de 10 H à 12 H.
- **Dates** : 8 novembre, 13 décembre, 10 janvier 2026, 14 février, 14 mars, 11 avril, 9 mai, 13 juin.

Il se déroulera en Visio par Zoom (lien envoyé par mail avant la prochaine session)

Le Leqembi® : la France refuse pour l'instant

Le 4 septembre 2025, la Haute Autorité de Santé (HAS) a annoncé sa décision de refuser l'accès précoce au Leqembi® (lécanémab), une innovation thérapeutique récemment autorisée en Europe pour le traitement de la maladie d'Alzheimer débutante. Cette décision, jugée incompréhensible par les patients et leurs familles, suscite de nombreuses interrogations sur l'avenir de la prise en charge de la maladie en France.

Concrètement, cette décision signifie que les personnes vivant avec une maladie d'Alzheimer à un stade précoce en France **n'auront pas accès au Leqembi® dans l'immédiat**, contrairement à d'autres pays européens, comme l'Allemagne et l'Autriche qui ont autorisé la commercialisation du traitement après la décision de la Commission européenne.

Le refus d'accès précoce ne signifie pas un abandon définitif du Leqembi® en France. Le processus d'évaluation en vue d'un remboursement se poursuit et pourrait, à terme, permettre une mise à disposition encadrée. La prochaine étape aura lieu en octobre 2025. La commission de transparence se réunira pour statuer sur le service médical rendu (SMR) et l'amélioration du service médical rendu (ASMR) nécessaire à l'évaluation du remboursement potentiel du Leqembi®. Cette étape fait partie du long processus d'évaluation du médicament avant sa commercialisation en droit commun qui pourrait avoir lieu d'ici 12 à 18 mois.

Par ailleurs, d'autres traitements prometteurs sont en cours de validation auprès des autorités européennes. L'espoir demeure que ces nouvelles approches puissent progressivement transformer la prise en soins et l'accompagnement de la maladie en France.

Le lithium, un traitement potentiel contre Alzheimer

Une étude publiée dans la revue "[Nature](#)" bouleverse la compréhension de la maladie d'Alzheimer. Des chercheurs de Harvard Medical School ont démontré que le lithium, ce métal argenté utilisé depuis des décennies en psychiatrie, est en réalité un élément essentiel au fonctionnement normal du cerveau. Cette découverte majeure pourrait transformer l'approche thérapeutique

Ce que l'équipe dirigée par le Dr Bruce Yankner a mis en évidence : le lithium permet aux cellules microgliales, véritables "éboueurs" du cerveau, de nettoyer les plaques de bêta-amyloïde avant qu'elles ne s'accumulent et causent des dégâts neurologiques. Les expériences sur des souris ont révélé qu'une carence en lithium, même minime (réduction de seulement 50 % des niveaux naturels), provoque le développement d'inflammation cérébrale et l'accélération des changements liés au vieillissement. Un traitement avec du lithium orotate (une forme spécifique qui ne se lie pas aux plaques amyloïdes) a permis de réduire considérablement ces lésions cérébrales et de restaurer partiellement les capacités de mémoire des souris traitées.

Plusieurs études américaines, britanniques et danoises ont déjà prouvé que les patients atteints d'Alzheimer ou de troubles cognitifs légers présentent des niveaux de lithium plus bas que ceux avec un fonctionnement cérébral normal. De plus, les personnes vivant dans des régions où l'eau potable contient naturellement plus de lithium ou ceux traités par lithium pour troubles bipolaires développent moins de démence.

Chez les souris traitées, les résultats ont été spectaculaires avec une réduction des lésions et une restauration partielle de la mémoire. Cependant, les scientifiques appellent à la plus grande prudence : les doses utilisées étaient 1000 fois plus faibles que celles prescrites en psychiatrie et aucun effet toxique n'a été observé chez les animaux mais cela ne garantit rien chez l'humain. **"Une souris n'est pas un humain. Personne ne devrait prendre quoi que ce soit basé uniquement sur des études chez la souris", insiste le [Dr Yankner](#).** Des essais cliniques rigoureux sont maintenant indispensables avant d'envisager le lithium comme traitement validé. En attendant, les chercheurs rappellent que certains aliments naturellement riches en lithium - légumes verts, noix, certaines épices - sont déjà reconnus pour leurs effets protecteurs contre le déclin cognitif et offrent peut-être une voie de prévention accessible à tous.

Merci à l'Osteria de Rosny pour avoir accueilli, pendant un mois,
notre exposition «deuil blanc »
et merci au cinéma Le Bijou de Noisy Le Grand pour le ciné-débat autour du
Film « Les Esprits Libres »

Merci à

**Epinay, Montreuil, St Denis, Romainville, Sevran, Pavillons-sous-Bois,
Tremblay-en-France, Rosny-Sous-Bois, Villemomble, Gagny, Neuilly-Sur-Marne,
Clichy-Sous-Bois**

Pour nous avoir accueillis lors des forums des associations, forums des aidants, la
journée des aidants, la semaine bleue, et pour les formations des aidants et nos actions

**Nouveau au Cinéma Trianon—Romainville
en partenariat avec Romainville et Noisy Le Sec**

Ciné 
Relax

**Tous les 1er samedi du mois à 16h30
4 euros**

Venez avec votre malade !

**Des séances de cinéma ordinaires, ouvertes à toutes et tous et accessibles aux per-
sonnes dont le handicap entraîne des comportements atypiques.**

Les conditions d'accueil sont améliorées afin de proposer un accueil chaleureux : pré-
sence de bénévoles formés, information du public, son atténué, pas de bandes an-
nonces et lumière s'éteignant progressivement.

Nouveau tiers-lieu, café solidaire, ouvert sur l'extérieur

Ehpad La Seigneurie à Pantin, Rue Kléber

Merci de nous avoir invités à la réunion des familles dans ce **tiers-lieu**
« **Papot 'âge** », **café solidaire** et sympathique, accessible aux résidents mais aussi aux
personnes de l'extérieur.

Correspondance
91 Av.de la Résistance
93340 LE RAINCY

01 41 53 00 05

francealzheimer93@gmail.com

www.francealzheimer.org/seinesaintdenis/



**FRANCE
ALZHEIMER**
& MALADIES APPARENTÉES
93 SEINE-SAINT-DENIS

Adhérez à FA 93

Il ne s'agit pas que de « payer une cotisation ».

Adhérer, c'est aussi faire partie d'un mouvement unissant depuis plus de 35 ans des bénévoles engagés, auprès des familles touchées par la maladie d'un proche.

Pour vous soutenir, vous informer, vous représenter et vous défendre.

Adhésion : 35 €

Adhésion réduite : 12 €

à l'ordre de FA93

*91 Av de la Résistance 93340
LE RAINCY*

Ou par virement bancaire :

IBAN FR76 3000 4009 0800

0100 2774 180

Ou par Hello Asso France Alzheimer 93

Prochaines formations des aidants familiaux (Formation gratuite de 14h)

Clichy-sous-Bois : Maison des seniors -51, allée de Récy
Les samedis 8 et 22 novembre de 9h00 à 17h00

En visio (lien envoyé la veille) :

- 5 séances de 3 heures les samedis matin **de 9h30 à 12h30** : 15 et 29/11 - 20/12/2025 et 17/01/2026

**Plusieurs membres d'une même famille
peuvent participer.**

Inscription par mail à francealzheimer93@gmail.com

Ou par téléphone au 01-41-53-00-05

Nouvelle permanence de France Alzheimer à Montreuil :

2ème jeudi de 17h à 19h CCAS

Sur rendez-vous au 01-41-53-00-05

**Et nous vous accueillons toujours les mardi et
jeudi à notre local
au 91 avenue de la Résistance au Raincy**

